



RÉMY COINTREAU

Paris, le 8 janvier 2019

**Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société
REMY COINTREAU**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société REMY COINTREAU à Kepler Cheuvreux, à la date du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 34 390 Titres
- 726 150,37 € en espèces

Il est rappelé qu'au 30 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 24 400 Titres
- 1 604 020,48 € en espèces